

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Prestations d'accompagnement à la mise en œuvre d'une formation innovante dans le domaine du Mécénat culturel

1. Objet du marché

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre d'une formation innovante dans le domaine du Mécénat culturel.

Les prestations attendues sont décrites dans le présent document.

2. Contexte et objectifs

2.1 - Contexte général

Le marché s'inscrit dans le cadre de du montage d'une formation de niveau 6 spécialisée en Mécénat culturel, dans le cadre du projet NUMEAC porté par le campus des métiers et qualifications d'excellence Education Artistique et Culturelle en Bretagne.

Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Éducation Artistique et Culturelle (CMQe EAC) en Bretagne a obtenu une reconnaissance nationale majeure : son projet NUMEAC a été désigné lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » dans le cadre du plan France 2030.

NUMEAC : accompagner les transformations technologiques et l'IA

NUMEAC a pour ambition de répondre aux mutations profondes des métiers de la culture et de la création, en intégrant pleinement :

- l'intelligence artificielle et ses nouveaux usages,
- les évolutions technologiques et numériques dans la formation et la création,
- des actions d'attractivité des métiers avec l'éducation artistique et culturelle.

Grâce à ce soutien, le Campus va renforcer son rôle de plateforme fédératrice entre établissements de formation, acteurs culturels, entreprises et institutions, afin d'anticiper les compétences de demain et de préparer les jeunes et les professionnels à relever ces nouveaux défis.

2.2 - Objectifs du marché

L'objectif du Marché est de s'adjoindre les services d'un.e consultant.e expert.e en Mécénat culturel pour accompagner l'ingénieur de formation dans la construction de la formation.

L'ouverture de la formation est attendue pour septembre 2028.

3. Description des prestations attendues

3.1 - Description générale

- **Nature des prestations :**
Les prestations attendues visent à accompagner la faculté LLSHS dans la mise en œuvre d'une formation innovante dans le domaine du Mécénat culturel. Après le recrutement d'un ingénieur de formation, le prestataire interviendra dans chacune des phases de la mise en œuvre en mobilisant son réseau et en apportant son expertise et sa connaissance du milieu.
- **Périmètre d'intervention :**
Faculté LLSHS
- **Volume estimatif :**
entre 60 et 70 jours sur 3 ans

3.2 - Détail des missions

Le titulaire devra notamment :

- **Mission 1 : Positionnement**
 - Analyse des besoins internes et externes, modèle économique, en lien avec l'ingénieur de formation : le contexte socio-économique actuel transforme le financement culturel et baisse les financements publics. Le projet de formation vise à professionnaliser un métier stratégique en l'ancrant dans une approche culturelle rattachée à l'Histoire
 - Résultat attendu : feuille de route
- **Mission 2 : Accompagnement et conseil aux démarches de mise en œuvre pédagogique**
 - Mise en place du référentiel de compétence lié à la formation et aide à la construction du programme de formation : le programme doit être en adéquation avec les attentes des professionnels tout en prenant en compte les contraintes réglementaires des formations dispensées par l'université (Arrêté du 6 décembre 2019 Licences professionnelles et Arrêté du 27 mai 2014 portant sur la nomenclature du diplôme national de Licence Professionnelle)
 - Résultat attendu : inscription de la formation au RNCP, maquette de formation

- Mission 3 : **Mobilisation du réseau**
 - L'adhésion du milieu socio-économique et culturel à ce projet est essentielle à sa réussite, le prestataire devra donc pouvoir mobiliser son réseau.
 - Résultat attendu : reconnaissance de la formation par leur participation en enseignement et en professionnalisation des étudiants (stage, projets...)

3.3 - Echéances

L'objectif final est **l'ouverture de la formation au 1^{er} septembre 2028**, et cela passe par des étapes indispensables.

- Automne 2027 : maquette de formation finalisée
- Printemps 2028 : recrutement des étudiants
- Automne 2028 : mobilisation du réseau pour faciliter la recherche de stage des étudiants
- Printemps 2029 : bilan de la 1^{ère} année de formation et amélioration à apporter.

4. Organisation du titulaire

Le titulaire devra :

- Désigner un **interlocuteur unique**
- Mettre en œuvre les **moyens humains et matériels nécessaires**
- Garantir la **continuité du service**, y compris en cas d'absence

La présente prestation devra débuter au plus tard le 1^{er} septembre 2026 pour une durée de 3 ans.

5. Documents attendus et contrôle des prestations

Le titulaire devra fournir un rapport d'étape pour chaque mission de façon trimestrielle sous format numérique. Des réunions régulières seront organisées afin de discuter de l'avancement du projet. Ces réunions pourront être organisée en présentiel ou distanciel.

6. Réception des prestations

Les prestations seront considérées comme réalisées après :

- Vérification de conformité
- Validation par le représentant du pouvoir adjudicateur
- Remise des livrables attendus

7. Dispositions finales

Le présent CCTP s'impose au titulaire du marché.